



**Horti-Pôle Evreux**  
Formations Nature et Paysage

# Brevet Professionnel Aménagements Paysagers

Niveau 4 Délivré par le Ministère de l'Agriculture  
RNCP 38314 (07/08/2019)

**En Formation Continue**



## Objectifs de la formation

Former des chefs d'équipe paysagiste, qui participent aux travaux de création, d'aménagement et d'entretien des espaces verts, des parcs, jardins et terrains de sport. Le titulaire du Brevet professionnel Aménagements Paysagers est capable de :

- Se situer en tant que professionnel de l'aménagement paysager,
- Organiser les travaux sur un chantier d'aménagement,
- Réaliser les travaux d'entretien des végétaux,
- Réaliser les travaux de mise en place des végétaux,
- Mettre en place des infrastructures
- S'adapter à des enjeux professionnels particuliers.



## Conditions générales

### Pré-requis :

- Être âgé(e) de 18 ans minimum, inscrit(e) à France Travail ou à Cap Emploi et/ou bénéficiant d'un accompagnement par une Mission Locale,
- Avoir validé un projet professionnel dans le secteur du paysage
- Maîtriser les savoirs de base

### Modalités d'inscription et délai d'accès à la formation :

- Formation de septembre à mai. Dès mi-janvier, préinscription sur le site internet
- Satisfaire à l'entretien de motivation et aux éventuels tests écrits ou pratiques. Un entretien avec la référente handicap permet de répondre aux éventuels besoins d'adaptation de parcours

Tarifs : Rémunération prise en charge par la Région Normandie ou maintien des Allocations France Travail. Formation gratuite (sauf pour les personnes bénéficiant d'un CPF de transition)

### Durée :

- Formation en 1 an, d'une durée de 1155h (dont 405h de stage)



**EPLEFPA Horti-Pôle Evreux**

**6 rue Georges Politzer,**

**27032 EVREUX CEDEX**

**02 32 28 26 32**



**CFPPA :**

**cfa.evreux@educagri.fr**





## Contenu de la formation\*

\*Référentiel de diplôme disponible sur Chlorofil.fr / les blocs de compétences du diplôme peuvent aussi être validés partiellement

Le diplôme est organisé en 6 Unités Capitalisables (UC ou blocs de compétences)

- UC1 - Se situer en tant que professionnel : Biologie végétale, Impact des pratiques professionnelles sur l'environnement, écologie, approche des jardins
- UC2 – Organiser les travaux sur un chantier d'aménagement paysager : Préparer le chantier, assurer l'approvisionnement, organiser le travail des équipes et diffuser les consignes, réaliser les travaux et assurer les régulations nécessaires.
- UC3 – Réaliser des travaux d'entretien des végétaux : Agronomie – amélioration des sols, état sanitaire et protection des végétaux, lutte alternative, taille des végétaux.
- UC4 – Réaliser des travaux de mise en place des végétaux : Travaux de plantation et de végétalisation par semis.
- UC5 – Mettre en place des infrastructures : Créations minérales, conduite d'engins
- UC6 – S'adapter à des enjeux professionnels particuliers : Thématiques à l'initiative du CFPPA



## Modalités pédagogiques et d'évaluation

- Formation en présentiel et distanciel
- Cours théoriques et mises en situation pratiques sur plateau technique ou chantiers école
- Projets de groupe, visites, rencontres avec des professionnels

Le contrôle continu permet d'obtenir le diplôme, quand toutes les UC sont acquises. Un jury délibère et valide les résultats obtenus. Le candidat conserve le bénéfice des unités acquises.



## Et après ...

- Insertion professionnelle directe dans une entreprise du secteur du paysage ou dans un service technique espaces verts d'une collectivité
- Poursuite d'études en Certificat de spécialisation
- Formations courtes de perfectionnement



## Nos indicateurs qualité

- Taux de réussite à l'examen : 91% (sortants 2023)
- Taux de satisfaction : 100% (sortants 2023)
- Taux de poursuite d'étude\* : -
- Taux d'insertion à 7 mois\* : 70%

\*Sources : enquêtes internes CFPPA - Suivi 6 mois sortants 2023



 **CFPPA :**  
cfa.evreux@educagri.fr

**EPLEFPA Horti-Pôle Evreux**  
6 rue Georges Politzer,  
27032 EVREUX CEDEX  
02 32 28 26 32

